



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sincérité budgétaire

Question au Gouvernement n° 980

Texte de la question

SINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy . Permettez-moi, au nom de mon groupe, de saluer avec beaucoup d'émotion la libération de Boualem Sansal et d'adresser nos pensées à notre compatriote Christophe Gleizes, toujours injustement emprisonné en Algérie.

Monsieur le premier ministre, comme tous les macronistes, vous saviez qu'Emmanuel Macron ruinait la France. Comme tous les macronistes, vous avez laissé Emmanuel Macron ruiner la France. Et comme tous les macronistes, vous avez couvert et couvrez encore les mensonges d'État qui ont permis la ruine de la France.

Bref, comme tous les socialo-macronistes ici présents,...

Mme Dieynaba Diop . Ah ! Ça faisait longtemps !

M. Jean-Philippe Tanguyvous avez, directement, par complicité ou par recel, été pris en flagrant délit de faillite frauduleuse par le Rassemblement national.

Mme Laure Miller . Rendez l'argent !

Mme Dieynaba Diop . Rendez les 4 millions que vous avez volés à l'Europe !

M. Jean-Philippe Tanguy . À votre culpabilité évidente, vous ajoutez l'indécence de vos pleurnicheries, pareilles à celle d'un enfant gâté qui, pris la main dans le sac, accuserait un ami imaginaire ! Il n'y a que la caste médiatique pour gober encore les fausses confessions de Bruno Le Maire, qui s'invente une vie de lanceur d'alerte alors qu'il est le cœur battant de l'escroquerie d'État. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.*)

Dès 2023, le RN dénonçait les comptes insincères que vous présentiez au Parlement.

M. Hervé de Lépinau . Eh oui !

M. Jean-Philippe Tanguy . Dès février 2024, nous affirmions que vous mentiez volontairement aux Français sur l'état des comptes.

Mme Dieynaba Diop . Plus c'est gros, plus ça passe !

M. Jean-Philippe Tanguy . Quelques semaines plus tard, notre groupe vous sommait de présenter une loi de

finances rectificative. Vous avez refusé de le faire et nous avons donc tenté de vous censurer. Aucun des groupes ici présents n'a soutenu la censure du Rassemblement national.

Mme Dieynaba Diop . Jamais !

M. Jean-Philippe Tanguy . Et pour cause, il y avait les élections européennes ! Il fallait encore mentir aux électeurs et essayer d'acheter les voix, jusqu'au bout. Quand Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale, c'était évidemment pour cacher son véritable bilan, celui d'un homme passé des banques à la banqueroute ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.*)

Mme Béatrice Bellay . Rendez l'argent !

M. Jean-Philippe Tanguy . Tous les députés qui ont participé au front républicain contre le RN sont complices de cette arnaque et de la ruine macroniste. Monsieur le premier ministre, qu'allez-vous faire contre tous ceux qui ont enfreint la Constitution et la loi organique relative aux lois de finances ?

Mme Laure Miller . Taisez-vous !

M. Jean-Philippe Tanguy . Qu'allez-vous faire contre les Kohler, Le Maire, Borne, Attal et tant d'autres, tous complices et tous coupables ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – Mme Justine Gruet applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics . Nous nous attachons à respecter les compromis trouvés par les députés. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Nous étions en commission des finances ce matin, où nous avons indiqué que, pour la première fois depuis quelques années, l'objectif de déficit, de 5,4 % pour l'année prochaine serait tenu.

M. Jean-Philippe Tanguy . C'est faux !

Mme Amélie de Montchalin, ministre . Le Haut Conseil des finances publiques indique que notre estimation est crédible et réaliste. L'objectif sera tenu parce que nous avons fait preuve de transparence durant toute l'année 2025 : nous avons réuni les comités d'alerte, partagé les informations avec l'ensemble des parlementaires en avril dernier, puis à nouveau en juin, jusqu'à la présentation, ce matin, en commission des finances de l'Assemblée et du Sénat, d'un projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025 qui sera examiné en séance lundi prochain et qui montrera précisément que cette année – puisque vous demandiez ce que nous faisons –, nous avons fait notre devoir, savoir respecter le vote du Parlement en tenant le déficit.

M. Jean-Philippe Tanguy . Avec 25 milliards d'impôts en plus !

Mme Amélie de Montchalin, ministre . Le lexique que vous avez utilisé est celui du procès : selon vous, il y aurait des coupables, des arnaques, des mensonges (« *Oui !* » *sur plusieurs bancs du groupe RN*), des complicités et des recels. (Mêmes mouvements.) Dans notre pays, quand une action politique est mise en cause, il est toujours possible de saisir la Cour de justice de la République. Vous ne pouvez pas impunément considérer des actions politiques comme non conformes à la Constitution sans appuyer vos accusations sur des éléments tangibles. Je crois que le gouvernement a agi de manière transparente en transmettant toutes les données et tous les documents. Nous sommes sous le regard permanent du Haut Conseil des finances publiques, qui n'a jamais indiqué que le budget était insincère. Si c'était le cas, jamais les textes n'auraient pu être évalués et examinés. Tâchons de nous montrer responsables, dans nos actions comme dans nos propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 980

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 13 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2025